

Luxembourg, le 25 septembre 2012

A S.E. Monsieur Jacques Revah
Ambassadeur de l'État d'Israël
40, avenue de l'Observatoire
B - 1180 Bruxelles

Excellence,

J'ai l'honneur de porter à Votre connaissance qu'en date du 21 septembre 2012, j'ai reçu dans ma qualité de président du Parti démocratique réformateur (ADR) une délégation conduite par Madame Fadwa Barghouti l'épouse de Monsieur Marouane Barghouti, actuellement emprisonné dans Votre pays. Madame Barghouti était accompagnée d'un diplomate palestinien et d'un représentant de l'ONG « Comité pour une paix juste au Moyen-Orient ».

Madame Barghouti a plaidé pour la libération de son mari et pour d'autres députés palestiniens actuellement détenus en Israël. Elle s'est inquiétée en outre du sort de quatre prisonniers qui auraient choisi de faire une grève de la faim. Au cours de l'entretien, Monsieur Barghouti a été décrit comme une personnalité qui aurait « la légitimité nécessaire pour faire avancer le processus de paix ».

Je Vous saurais gré de bien vouloir me permettre d'aborder ce sujet lors de notre prochaine rencontre. Il me semble en effet utile de connaître la position israélienne sur cette question et de discuter de façon plus générale les moyens appropriés pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient.

Dans l'attente de Votre réponse, je Vous prie, Excellence, de bien vouloir agréer l'expression de ma plus haute considération.

Fernand Kartheiser
Président du parti ADR



Copie : Comité pour une paix juste au Moyen-Orient